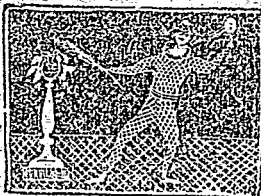


FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Editeur & A. JACQUES, Imprimeur. } Résidence, N. 177, r. S. Valier

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un Flâneur paraît autant que possible chaque Samedi. — Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — L'abonnement est de 15 sous par mois. — Le bureau éditorial du Flâneur est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. — On y trouve l'Éditeur lorsqu'il y est. — No admittit except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le Flâneur, désirent montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où l'on peut, entre autres rafraichissements, acheter le Fantasque.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 14 JUILLET 1838.

[No. 24.

Mélanges.

VENTRE AFFAMÉ N'A POINT D'OREILLES.

D'un air fier, empressé entra un personnage fort proprement vêtu, qui demanda la carte d'une voix éclatante. . . . Quelques douzaines d'huîtres y passeront ainsi que la bouteille de Chablis; puis vinrent le Laffite, la bécassine, les truffes, les sucreries, le dessert le plus délicat, le café, les liqueurs les plus recherchées; rien ne fut oublié: notre homme commenta la carte, se fit servir les mets les plus coûteux, et engloutit un énorme dîner avec une voracité sans pareille.

Les garçons étaient empressés: le *pour-boire* devait être en proportion de la dépense, et, certes, ils étaient en droit d'attendre au moins le petit écu de gratification. Après une heure de combat, le vorace étranger se lève, s'approche du comptoir, jette un regard inquiet sur la salle, et dit au patron: "Monsieur libre à vous maintenant de me faire arrêter. Je viens de dîner chez vous avec un appétit! . . . vous avez vu. Quant aux moyens de m'acquitter envers vous, l'occasion se présentera peut-être par la suite; mais pour aujourd'hui, je dois vous prévenir que je n'ai pas le sou, que je suis sans ressource aucune, que j'avais un appétit d'enfer, et que vous-même sans doute auriez été fâché de me voir mourir de faim. Maintenant, je suis à votre disposition; me voilà! — Mais monsieur, il me semble que vous auriez pu du moins ne pas vous faire servir les meilleurs plats, et que de bons haricots et du bœuf vous auraient aussi bien satisfait. — J'en conviens; mais vous savez le proverbe: Quand on prend du galon. . . et puis, d'ailleurs, je n'étais pas plus coupable d'une manière que de l'autre, et je me suis exposé à toutes les conséquences de ma folle conduite: qu'ordonnez-vous? je suis prêt à vous suivre."

Après avoir un peu réfléchi sur la dure nécessité de supporter une perte d'une cinquantaine de francs, et touché peut-être aussi de l'embarras du pauvre diable, le chef lui dit; "Ecoutez, je vous pardonne à une condition. — Laquelle? — C'est que vous irez demain chez le restaurateur qui est à côté, et que vous lui jouerez le même tour. — Impossible, monsieur. — Et pourquoi? — Parce que cela ne se peut pas. — Et la raison? — C'est qu'il me reconnaîtrait, car hier je lui ai joué le même tour, et il ne m'a pardonné qu'à condition que je viendrais aujourd'hui chez vous."

Dans ce moment, des plats et des carafes tombèrent avec fracas dans la pièce voisine; le maître tourna ses regards du côté du tumulte, et l'adroite gastronome profita du moment pour agner la rue, qu'il arpena avec une vélocité extraordinaire.